



SÉCURITÉ

Protection risques majeurs

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un outils servant à minimiser l'impact d'éventuels risques sur le territoire.



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) permet l'information de tous sur les risques majeurs et leurs mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

Ainsi, chacun agit en connaissance de cause et devient acteur de la sécurité civile et peut appliquer les bons réflexes et les bonnes mesures en cas d'éventuelle catastrophe.

Le DICRIM est le document qui présente de manière synthétique tous les scénarios auxquels nous pourrions être confrontés ainsi que les réactions à avoir si tel était le cas.



DICRIM de Chauffry (</sites/chauffry.fr/files/media/downloads/dicrim-de-chauffry.pdf>)

PDF
7.36 Mo

CONTACT



Mairie

45 rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

@ Courriel

📞 01 64 20 42 31